

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 8 juillet 2010.

Date de la séance : 15 juillet 2010.

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 20

Absents avec procuration : 6

Absent : 1

Présents : Mme BEUREL - M. BORNAGHI - Mmes COUDON - CUVIER - DEMIGNÉ - MM. DINIZ - FASSIER - Mme HAUTOY - M. HERVEOU - Mmes LIBIOL - MACARIO - MM. MELIS - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mme ROCHE - M. ROUX.

Absents avec procuration : Mme BOLIS procuration à M. PRONONCE - M. GAUTHER procuration à M. PRESLE - Mme LEGRAND procuration à Mme ROCHE - Mme LOUREIRO procuration à Mme HAUTOY - M. MIGUET procuration à M. RAZAVET - Mme SALOT procuration à Mme DEMIGNÉ.

Absent : M. MAUFROY

Secrétaire de séance : M. FASSIER.

Président de séance : M. PRONONCE.

N°10/07/15/014

OBJET : Cession matériels informatiques vétustes aux agents de la commune.

Lors des opérations de renouvellement des matériels informatiques des différents services communaux, les anciens postes de travail sont en général réaffectés aux groupes scolaires après une remise à niveau.

Certains matériels ne peuvent toutefois plus être utilisés en raison de leur obsolescence et/ou inadaptation aux applications déjà en place. Ces matériels (ordinateurs, imprimantes...) restent adaptés à une utilisation familiale ou à de simples travaux bureautiques.

A l'instar de ce qui est pratiqué dans de nombreuses collectivités, il vous est proposé d'autoriser le Maire à céder gratuitement ces matériels - qui sont totalement amortis - aux agents communaux intéressés. Il vous est précisé que les cessions interviendront après un tirage au sort des agents qui se seront manifestés.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération